

L'accord de coopération « Beliris » Projets en relation avec les matières de l'AATL

Conférence du 15 mars 2012

Cédric BOSSUT, Xavier BINDELS et Valérie VANDERKELEN

Beliris est un accord entre l'Etat Fédéral (Bel) et la Région de Bruxelles-Capitale (Iris).

Son objectif est de soutenir des initiatives permettant à Bruxelles de jouer son rôle de capitale nationale et internationale.

L'accord a été signé le 15 septembre 1993. Il définit les termes de la collaboration entre l'Etat fédéral et le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. Des avenants sont signés tous les 3 ans. Ils définissent le nouveau programme budgétaire et la liste des interventions programmées.

Son budget annuel, initialement de 50 millions EUR, s'élève aujourd'hui à 125 millions EUR.



DÉCIDEURS ET ACTEURS

Le *Comité de Coopération* est composé de 4 Ministres fédéraux (Laurette Onkelinx, Steven Vanackere, Didier Reynders et Johan Vande Lanotte) et de 4 Ministres régionaux (Charles Picqué, Evelyne Huytebroeck, Guy Vanhengel et Brigitte Grouwels) avec parité linguistique.

Un *Comité de coordination*, composé des représentants des 8 Ministres et de leurs 8 Ministères, se réunit mensuellement. Il conclut des protocoles d'accord fixant les modes de collaboration entre les différents acteurs. Il désigne les responsabilités et un tableau prévisionnel par initiative. Il crée également un comité d'accompagnement (regroupant les principaux acteurs) par initiative.

La mise en œuvre de l'accord et des avenants est assurée par le SPF Mobilité et Transports, Direction Infrastructure de Transport (DIT) du Directorate Général Mobilité et Sécurité Routière. La DIT compte 115 collaborateurs répartis en 3 cellules opérationnelles (voiries et espaces publics, génie civil, bâtiments/espaces verts) et 5 cellules transversales (qualité, communication, comptabilité, affaires juridiques/budget/logistique, ressources humaines). Elle est assistée depuis 2005 par un bureau d'étude interne B+ (6 personnes).

QUATRE STADES D'UN PROJET TYPE

1. études, bureau d'étude externe, B+ (bureau d'étude interne)
2. accord du comité d'accompagnement et permis d'urbanisme
3. dossier d'adjudication
4. chantier.

L'équipe de projet se compose d'1 ingénieur, 1 juriste, 1 comptable et 1 contrôleur de chantier pour le stade 4.

SIX DOMAINES D'INTERVENTION

1. Mobilité : aménagement & rénovation de gares & métro ; Prolongation de lignes de tram ; Aménagement de grands axes.
2. Zones stratégiques du Plan de Développement International : Quartier européen.
3. Parcs urbains : mise en valeur, restauration et aménagements d'espaces verts classés ou non; création de nouveaux espaces verts.
4. Revitalisation des quartiers : contrats de quartiers (voiries et bâtiments) ; abords des écoles ; rénovation des bâtiments).
5. Initiatives culturelles : restauration et aménagement de maison intercommunautaire et de musée.
6. Espaces publics et bâtiments : rénovation de bâtiments culturels ou classés ; infrastructures sportives et logements sociaux.

MOYENS BUDGÉTAIRES

Les deux principaux domaines d'intervention de Beliris sont la mobilité et la revitalisation des quartiers. Ainsi, les engagements 2011 ont été les suivants (par ordre décroissant) :

1. Mobilité : 67.586.669 EUR
2. Revitalisation des quartiers : 36.816.702 EUR
3. Bâtiments et espaces publics : 11.079.554 EUR
4. Développement des zones stratégiques du PDI : 9.033.470 EUR
5. Espaces verts : 6.576.653 EUR
6. Initiatives culturelles : 2.229.928 EUR

EXEMPLES DE L'ÉVENTAIL DES INTERVENTIONS DE BELIRIS

Le nouveau pôle multimodal Schuman (2008-2015)

Budget estimé à 75 millions EUR (HTVA) dont 40% pris en charge par Beliris et 60% par Infrabel (SNCB). Ce projet vise l'amélioration de la gare (en matière d'accessibilité, sécurité, lisibilité, fluidité) avec de nouveaux espaces commerciaux, un grand pôle multimodal (en lien avec Zaventem) ainsi que la réalisation du nouveau tunnel Schuman-Josaphat.



La restauration de l'Atomium (2004 et 2006)

Budget total de 26 millions EUR dont 17,5 millions pris en charge par Beliris et 8,5 millions par la Ville de Bruxelles asbl Atomium.

Les interventions ont essentiellement porté sur le bâtiment : sablage, réparations, isolation thermique, climatisation, nouveau sas d'entrée/sortie, sortie de secours, remplacement de la peau par des panneaux sandwichs (en inox et laine de roche) et nouvel éclairage par led. Ils ont également permis le réaménagement des abords.



© Marie-Françoise Plissart

Le Contrat de Quartier Rossini à Anderlecht (2010-2011)

Budget de 2,26 millions EUR dont 2,07 millions pris en charge par Beliris et le solde par la commune.

Le projet comportait de la rénovation basse énergie (avec réemploi de matériaux) et de la construction neuve passive (avec toitures vertes), afin de rencontrer les objectifs de durabilité, d'écologie et de performance énergétique. De nouvelles infrastructures ont été aménagées : salle de spectacle, salle de sports, salle polyvalente et locaux pour les asbl.



La rénovation et l'extension du Palais des Congrès (2007-2009)

Budget total de 70 millions EUR dont 25 millions pris en charge par Beliris.

Le projet a consisté en la réalisation d'un bâtiment vitré (pour une meilleure image et visibilité) et la réalisation d'un centre multifonctionnel de plus de 10.000 m² comprenant trois auditoriums (de 1200, 500 et 300 places), deux salles de conférences, une dizaine de salles de réunion, deux restaurants et un espace d'exposition.

Projets durables (Malibrans, Pasi et Lemmens)

Depuis 2010, Beliris veille à intégrer les principes de durabilité dans ses projets, notamment en matière de gestion des eaux (stockage des eaux de pluie, toitures vertes,...), d'énergie (panneaux solaires, isolation, récupération de chaleur, free cooling, ...), de climat intérieur (ventilation double flux, systèmes de régulation, ...) et de matériaux (naturels et isolants). Plusieurs projets ont ainsi reçu le prix des bâtiments durables exemplaires de la Région, comme les projets Malibrans (logements sociaux et maison de quartier), Pasi (casernes de pompiers) et Lemmens (contrat de quartier).

La restauration de l'église de Laeken (2003-2012)

Budget actuel de 15 millions EUR cofinancé par Beliris et la Régie des Bâtiments.

La restauration s'est opérée sur base d'études historiques et techniques préalables en 4 phases successives : la tour d'entrée, les toitures, les façades de l'église et celles de la chapelle royale.



Contacts

Cédric BOSSUT, Xavier BINDELS et Valérie VANDERKELEN

SPF Mobilité et Transports - Direction Infrastructure de Transport (DIT) Beliris

Rue du Gouvernement provisoire, 9-15 - 1000 Bruxelles

E-mail : info.beliris@mobilite.fgov.be

Tél. 02/739.06.00 - Fax. 02/739.06.46

www.beliris.be